Je suppose donc que vous savez ces détails, et je me borne à vous rappeler que tout ce qui a été raconté par les historiens des temps les plus barbares n été égalé et peut-être dépassé dans les districts de Djesin, de Kesrouan, de Deir-el-Kamar, de Gazir et autres. Là les semmes notamment ont été soumises aux derniers outrages et aux tortures les plus abominables, plongés dans l'eau, puis suffoquées par la fumée; là les vieillards, les enfans même ont été torturés, les prêtres flagellés et pendus la tête en bas, les évêques eux-mêmes bâtonnés et le saint Sacrement traîné dans la boue; il y a eu à Bahda des moines qu'on a fait danser comme des derviches tourneurs à force de les flageller. Quelquefois ces hordes sanguinaires sont revenues trois ou quatre fois de suite infliger à ces populations infortunées les mêmes traitemens. Ainsi le 25 novembre, pour la quatrième fois, les Druses et-les Tures réunis sont venus dans le district de Djesin faire subir aux femmes et zux prêtres les horribles tourmens dont j'ai parlé.

Personne ne contestera la vérité de ces tristes récits; ils ressortent nonsculement des correspondances françaises, qui pourraient être soupçonnées de partialité, s'il pouvait y en avoir dans une pareille cause; mais encore de toutes les correspondances anglaises, allemandes, et même des journaux franco-tures qui s'impriment à Smyrne. Et s'il fallait une preuve nouvelle, de ce triste état de choses, on la trouverait dans cet aveu curieux prononcé il y a quelque temps, à Edimbourg, par le fameux commodore Napier, celui-la même qui a été le principal auteur de l'expulsion de Mehemet-Ali de la Syrie et qui a figuré en première ligne dans le bombardement de Bev.o.th,

Voici ce qu'il a dit à Edimbourg, où on lui offrait une ête, en lui décer-

nant le droit de bourgeoisie dans cette cité :

"Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette province de Mehemet-Ali; mais je regrette d'avoir à déclarer que les habitans de la Syrie sont tombés sous un despotisme dix mille fois pire. La plus grande douleur de ma viz est d'avoir contribué à chasser de la Syrie le pacha d'Egypte, et d'avoir aidé les Turcs à établir, parmi les chrétions du Liban, ce dernier et noble débris du christianisme asiatique, le gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé."

Vous savez que les Anglais ne ménagent pas leurs paroles, et cette expression est empruntée textuellement à son discours. Après un tel témoignage, après cette expiation, pour ainsi dire, de la part d'un homme qui a tant contribué à amener l'état de choses actuel, il n'y a plus de doute à con-

cevoir.

Cependant, si l'on ne voulait se fier qu'au langage officiel du ministère ottoman, on pourrait douter de la réalité de ces faits. Par exemple, Chekib-Essendi a eu recours à un moyen assez bizarre pour consoler ses vicumes; il a rassemblé les chefs du pays dans une sorte d'assemblée politique à Bettedin, et, là, il leur a fait un discours, une espèce d'adresse parlementaire, dans laquelle il leur dit, entre autres choses, " qu'il avait contracté au pied du trône de S. H. le saint devoir de ne pas permettre que quelqu'un de ses sujets eût à soussir le moindre mal; " et il a njouté, que S. H., qu'il comparait modestement à Salomon et à Alexandre, daignait leur accorder un pardon général, et que ce qui avait eu lieu était passé.

Voilà, messieurs, comment il s'exprimait au milieu des événemens épouvantables qui avaient lieu sous son autorité dans le Liban. " Ce qui a eu lieu est passé! " Bel axiome, en vérité! Si jamais le gouvernement représentatif s'établit en Turquie, ce ministre aura évidemment de la vocation pour rédiger les discours de la couronne, pour être le rapporteur des adresses

parlementaires.

Enfin, il n'y a qu'une seule voix, qu'un seul cri dans le pays sur le résul tat définitif de ces événemens. Ce résultat, de l'aveu de tout le monde, le voici: Le Liban est perdu; toute la population chrétienne du Liban sera complètement anéantie ou réduite à l'apostasie, c'est-à-dire contrainte de renoncer à sa foi catholique et de passer à l'islamisme, ou d'embrasser le schisme grec qui se rapproche le plus de leur croyance, et qui leur asurerait la protection de la Russie; car la Russie, vous le savez, passe dans tout l'Orient pour exercer une influence efficace et toute-puissante sur la Porte-Ottomane.

Il me reste encore à parler de la manière dont l'honneur de la France s'est trouvé engagé dans cette question; car il ne s'agit pas seulement d'une population malheureuse, d'une population chrétienne, mais d'une population spécialement confiée à la protection de la France. Vous savez, Messieurs, ce que c'est que les Maronites. C'est une race qui descend des aborigènes du pays, et qui a renoncé à l'hérésie eutychienne, au XIIe. siècle, pour embrasser la foi catholique que lui apportaient les croisés français.

Elle est donc catholique depuis les croisades, et elle prétend à la protection de la France par suite de la protection que lui ont accordée les croisés Or, je vous demande si, dans une époque où l'on s'occupe des nouvenirs historiques et surtout des croisades, et j'y applaudis tout le premier, où l'on élève des musées, des statues en leur bonneur, je vous demande s'il est possible, sans la plus amère inconséquence, d'oublier cette population, et si l'on peut permettre à une domination barbare d'effacer l'œuvre des croisades, sans renier ce glorieux souvenir des exploits de Tancrède, de Godefroy, de Louis VII et de saint Louis.

Depuis lors, cette tradition s'est soigneusement conservée. Vous savez que François 1er sut le premier roi chrétien qui sit alli mce avec la Porte:

la nature et de la pudeur, que j'éprouverais la plus grande difficulté à le faire- résultat d'assurer ainsi à la monarchie française le privilège de protéger les populations chrétiennes en Orient: Ce privilége fut exercé avec le plus grend soin-par Louis XIV, même par Louis XV au milieu de l'abaissement de la France, et même par la république, qui, sans être chrétienne elle-même, invoqua cependant les droits et les traditions des rois très-chrétiens en Orient:

> Or, qu'est-ce que c'est que protéger et maintenir les intérêts français en Orient ? Je crois que M. le ministre des affaires étrangères l'a lui-même rereconnu et proclame à la tribune, c'est, surtout, protéger le catholicisme; car, notamment en Syrie, être catholique, c'est être, sinon le sujet, du moins le client, le protégé de la France. C'est-là une synonymie universellement reconnue; elle est aussi complète que possible; elle existe non-seulement dans l'esprit de la population elle-même, mais dans l'esprit du geuverne-ment ottoman, et dans l'esprit aussi des autres nations. C'est par la aussi que s'exprime le malheureux intérêt qui a été pris par d'autres puissances aux ennemis des populations catholiques que nous avions à protèger. D'où vient cette tendresse que les agens anglais en Syrie sont accusés d'avoir manifestée dernièrement pour les Druses? Précisément de ce que les Maronites, rivaux et victimes des Druses, ont toujours opposé une résistance opiniatre aux tentatives des missionnaires anglais pour y faire pénétrer le protestantisme; tandis que les Druses, sans toutefois devenir protestans, ont cependant laissé entrevoir qu'ils n'étaient pas éloignés de recevoir, au moins passivement, les enseignemens et les livres de ces missionnaires. Ces faits résultent de la correspondance même des missionnaires anglais; car vous savez qu'en Angleterre on aime beaucoup la publicité, et l'on s'en sert beaucoup. Ces missionnaires ont donc public leurs correspondances, et l'on y trouve la preuve de ce que je viens de dire. On y trouve la preuve qu'à leurs yeux il y a une identité complète entre l'intérêt du catholicisme et l'intérêt français. On y voit que ces agens de la société biblique cherchent sans cesse à exciter le sentiment national de leurs compatriotes en faveur des Druses et contre les Maronites, parce que ces derniers sont identifiés à la cause de la France.

> Ce n'est doncpas sculement des résidens français dans le Liban qu'il s'agit dans ce moment; ce n'est sculement pas leurs injures qui doivent être ven-ges, et dont la France a le droit et le devoir d'exiger une ju te réparation : cette réparation, on l'a obtenue à ce qu'on nous dit. C'est ce que je n'examinerai pas avant d'avoir entendu ce que M. le ministre des affaires étrangères doit nous dire sur ce qui a rapport à des indemnités accordées aux Français lésés dans leurs intérêts. Mais l'on no doit pas s'arrêter là ; il y a autre chose à faire : si l'on s'était borné à demander et à obtenir des indemnités pour les Français lesés dans leurs intérêts, on n'aurait rien fait, ce qu'il importe surtout d'obtenir, c'est une protection efficace pour la population chrétienne toute entière, protection assurée, garantie par des stipulations nonvelles, solidés, inviolables.

> Nos adversaires, nos rivaux nous poussent eux-mêmes dans cette voie. Cela est tellement que le colonel Rose, consul anglais à Beyrouth, fils d'un agent de la société biblique, protecteur acharné des Druses, a cité comme un fait propre à exciter l'animadversion de l'Angleterre contre les Maronites, qu'une bande de ces malheureux, qui s'était plus ou moins insurgée pour échapper à ses hourreaux, avait arboré le drapeau tricolore. Et alers il aurait dit : Voyez, ils ne se considèrent pas comme des sujets ottomans, ils se regardent comme des Français; ils ont arboré le drapeau français. Je ne sais si ce fait est vrai ; mais, s'il l'était, quel appel plus puissant pourraiton faire à vos sympathies?

> En outre, il y a un autre fait qui a été confirmé par une soule de lettres arrivées à la sois ici : c'est que pendant qu'on torturait ces prêtres, ces moines dont je vous parlais tout à l'heure, on leur disait : Vous êtes les protégés de la France, ch bien, recevez ces coups de bâton en l'honneur de la France.

(Mouvement.)

On a été plus loin encore : le drogman du consulat de France à Beyrouth, un nommé Kablil Medawer, avait été charge d'intervenir au profit des chrétiens dans une localité à deux lieues de Beyrouth, pour défendre contre les excès des Ottomans un village maronite. Ce drogman à été saisi et batonné; et, lorsqu'il a fait connaître sa qualité de drogman du consulat do France, on lui a administre une nouvelle dose de coups de bâtons, et on l'a gardé en prison. (Nouveau mouvement.)

Maintenant, si j'examine comment des faits si graves se sont produits, je vois qu'ils ont été le résultat de la mission de Chekib-Effendi; que cette mission a été essentiellement anti-française: que ce ministre, dans sa conduite, son langage, a toujours contrecarre les droits et les intérêts de la France ; et jo ne m'en étonne pas, car, quand je rémonte à ses antécédens, je trouve que c'est ce même ministre qui a signé le traité de Londres en 1840 contre nous. Je vois qu'il a été à l'école de lord Palmerston, et à coup sûr tout le monde m'accordera que ce n'est pas là une bonne école pour les intérêts français.

L'heure avancée et la faligue de la chambre me déterminent à passer sous silence plusieurs détails que j'aurais pu encore lui communiquer. (De

toutes parts: Parlez! parlez! -- Continuez!)

Je voudrais seulement examiner brièvement quelle peut être l'origine de cet abaissement de l'influence de la France en Syrie, la où elle devrait être si sorte. Eh bien, je dirai franchement que je crois qu'elle provient d'un système de condescendance exagérée, de confiance aveugle dans les bonnes cele ne lui fit pas beaucoup d'honneur alors, mais cela eut du moins le bon dispositions du gouvernement. Cette confiance, ces condescendances sont